

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 AVRIL 2018 A 19 HEURES

Monsieur le maire déclare la séance du conseil municipal du 09 avril 2018 ouverte à 19h05.

Absents excusés : Mr François CHABOT, Mme Véronique LEVERT et Mr Stéphane AUMEUNIER.

Procuration de Mme Véronique LEVERT à Mr Thierry PONTIER ;
Procuration de Mr François CHABOT à Mr Jean-François MÉRÉ.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Louis MÉCHIN.

Ordre du jour : Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour le sujet relatif au Fonds de Solidarité Logement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelle les sujets suivants :

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2018

Le conseil municipal à l'unanimité approuve ce PV.

FINANCES :

BUDGET COMMUNAL

Compte de gestion 2017

Mr le maire expose au conseil le détail du compte de gestion 2017 tel qu'établi par le trésorier des Aix d'Angillon. Après vérification et sans observation de sa part, il propose au conseil de valider ce compte.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, valide le compte de gestion 2017.

Compte administratif 2017 :

Mr le maire propose de nommer Mme Dominique LAVEAU, maire-adjoint, présidente pour pouvoir procéder au vote de ce compte.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette nomination.

Mr le maire ayant quitté la salle, Mme Dominique LAVEAU maire-adjoint, donne lecture du compte administratif 2017 du budget communal.

Après lecture, Mme Dominique LAVEAU, maire-adjoint, demande au conseil de se prononcer sur ce budget tel que présenté.

Le conseil municipal, après délibération approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget communal.

Affectation du résultat

Mr le maire revient et propose l'affectation du résultat 2017 de ce compte vers les lignes budgétaires concernées et demande l'approbation du conseil.

Le conseil municipal, après délibération approuve à l'unanimité l'affectation de ce résultat.

Vote du taux des trois taxes :

Mr le maire rappelle les taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2017, habitation, foncière bâtie et non bâtie.

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité décide de ne pas augmenter ces taxes.

Projet investissements 2018 :

Mr le maire présente au conseil l'ensemble du projet d'investissements 2018 et demande son approbation.

Le conseil municipal après délibération, approuve à l'unanimité ce projet d'investissements 2018.

Subventions diverses :

Mr Philippe GESLAIN, conseiller, donne lecture des diverses subventions qu'il est proposé d'accorder aux associations et organismes au titre de 2018.

Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette proposition.

SDE 18

Mr le maire informe qu'un candélabre est à rénover chemin des Fougères. Coût à partager 50/50 avec le SDE18.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette prise en charge à hauteur de 50 %.

Fonds de solidarité Logement :

Mr le maire fait part aux membres du conseil municipal que le Conseil Départemental lui a fait parvenir un avenant pour le renouvellement de la convention partenariale qui nous lie en échange d'informations pour le financement de ce fonds. Celui-ci regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer cet avenant et décide de verser une participation financière pour l'aide au logement au titre de l'année 2018.

Changement photocopieur mairie

Mr Philippe GESLAIN, conseiller, expose les raisons techniques et financières qui justifient ce changement.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour la signature du nouveau contrat.

Budget prévisionnel 2018 :

Mr le maire fait lecture exhaustive des lignes du budget prévisionnel 2018 et de son équilibre puis en demande l'approbation.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget prévisionnel 2018.

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Compte de gestion 2017

Mr le maire expose au conseil le détail du compte de gestion 2017 tel qu'établi par le trésorier des Aix-d'Angillon. Après vérification ce dernier n'appelle aucune observation de sa part. Il propose en conséquence au conseil municipal de valider ce compte.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide ce compte de gestion.

Compte administratif 2017

Mr le maire propose de nommer Mme Dominique LAVEAU, maire-adjoint, présidente pour pouvoir procéder au vote de ce compte.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette nomination.

Mr le maire ayant quitté la salle, Madame Dominique LAVEAU maire-adjoint, donne lecture du compte administratif 2017.

Après lecture, Mme Dominique LAVEAU, maire-adjoint, demande au conseil de se prononcer sur ce compte administratif 2017 du budget assainissement tel que présenté.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve ce budget.

Affectation du résultat

Mr le maire revient et propose l'affectation du résultat 2017 de ce compte vers les lignes budgétaires concernées et demande l'approbation du conseil.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme proposé.

Réseau d'assainissement

Mr le maire informe que IRH, en charge de l'étude complémentaire exigée sur le réseau, avait estimé que 3 mesures de débits suffisaient pour boucler ce dossier.

Or, il s'avère que 5 mesures sont nécessaires.
En conséquence, le devis initialement accepté doit être majoré et un avenant signé.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Mr le maire à signer cet avenant.

Budget prévisionnel 2018

Mr le maire expose les grandes lignes de ce budget prévisionnel en équilibre et demande son approbation.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve ce budget.

AFFAIRES GENERALES :

Déclaration d'intention d'aliéner

Mr le maire informe :

- qu'il n'a pas préempté sur les parcelles pour lesquelles le conseil municipal lui a donné précédemment mandat.
- que la SAFER n'a pas préempté sur certaines autres parcelles.
- que le projet d'abandon d'une concession perpétuelle du cimetière ne peut pas être juridiquement réalisé.

CCTHB :

Mr le maire informe qu'un transfert de compétence de GEMAPI vers la CCTHB est en cours de réalisation et demande au conseil d'autoriser cette opération.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour ce transfert.

Bassins Yèvre-Auron et Cénomaniens – OUGC AREA Berry :

Mr le maire sollicite un avis du conseil sur un projet d'enquête publique à mener par ces entités concernant les autorisations de prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole sur le bassin Yèvre-Auron et la commune.

Le conseil municipal n'a pas d'observations particulières à apporter sur ce projet.

SIRDAB :

Mr le maire informe le conseil des dernières évolutions du syndicat.

SDE 18 :

Mr le maire présente un bilan du suivi énergétique annuel et de ses conclusions.

COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS

Mr Philippe GESLAIN, conseiller, informe que la préfecture du cher procède à un état du réseau tel mobile du territoire. A ce titre celui de la commune sera établi.

INFORMATIONS DIVERSES

Mr Philippe GESLAIN, conseiller, informe qu'il n'a pas été donné de suite à la demande de participations financières pour 2 courses cyclistes sur le territoire de la commune.

EDUCATION

Mme Dominique LAVEAU maire-adjoint, fait le compte-rendu de l'état d'avancement de la mise en place du Conseil Communautaire Jeunes.

ENVIRONNEMENT

-Station d'épuration

Mr le maire présente et commente le rapport annuel d'assistance technique et la synthèse de l'auto surveillance.

AFFAIRES SOCIALES

Mr le maire présente une demande d'aide financière initiée par la CARSAT.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte d'accorder cette aide financière ponctuelle.

INFORMATIONS DIVERSES

Néant.

Mr le maire lève la séance à 20H30.

Affiché le 13 avril 2018
Le Maire : Alain THEBAULT